



## Compte-rendu de l'entrevue avec le cabinet du Ministre - 14 juin 2012

L'interfédérale a été reçue par B. Lejeune, Conseiller social du ministre et JM. Panazol Inspecteur général de l'EN.

L'intersyndicale, qui représente l'ensemble des personnels Greta et l'intégralité des OS siégeant au CTM, a réaffirmé son opposition unanime à la réforme en cours et la nécessité d'un moratoire. Elle a donc demandé l'arrêt immédiat du processus de transformation des Greta en GIP.

Elle a également réaffirmé que l'arrêt du processus était un préalable indispensable à l'ouverture de toute discussion.

Nous avons largement insisté sur la valeur test de cette décision, dans la mesure où elle constitue, à nos yeux, l'expression forte d'une rupture avec la politique menée par le précédent gouvernement.

Nous avons profité de cette rencontre pour leur remettre le livre blanc dans sa dernière version. Son contenu représente autant d'arguments émanant à la fois des personnels et des usagers pour valider notre position.

Dans un premier temps, la réponse de B. Lejeune a constitué à mettre en avant les lourdeurs de la machine législative et les difficultés techniques à stopper le processus. Il a mesuré l'absence de dialogue syndical qui existait entre les personnels et leurs prédécesseurs et confirmé la volonté d'ouvrir un dialogue constructif.

Il a affirmé la volonté partagée de maintenir les Greta dans l'Education nationale et la nécessité de garantir leur pérennité.

Cependant devant la détermination de l'intersyndicale, il a compris que nous attendions une réponse claire que seul le ministre peut donner.

Le front syndical uni sur la question de l'arrêt du processus ne lâchera pas. Ce front persistera tant que nous n'aurons pas obtenu du ministre l'assurance de sa volonté de rompre avec la politique du précédent gouvernement.

Nous attendons donc que le 21 juin, le message du ministre aux recteurs aille clairement dans ce sens.

Un communiqué de presse a été rédigé et diffusé après l'entrevue.

A la demande de l'intersyndicale, la question des Greta sera portée à l'ordre du jour du CTM le 20 juin avec une déclaration commune.

Le texte du communiqué de presse vous parviendra dans la journée.

*Catherine Prinz et Alain Vrignaud, pour la CGT Educ'action.*